



# Calcul arrêt maladie et pourcentage salaire net suite coronavirus

Par **P.B**, le **26/03/2020** à **16:57**

Bonjour,

Je vous écris car j'ai un problème.

En effet, suite à une opération chirurgicale, mon chirurgien m'a prescrit 3 mois d'arrêt maladie.

Ceux-ci ont été pris.

J'ai repris normalement le travail ( je suis auxiliaire de vie ) pendant 1 semaine puis, suite au confinement, les écoles ont été fermées.

Ne pouvant faire garder mon enfant de moins de 16 ans, je me suis mis de nouveau en arrêt maladie comme prévu par la loi (cf les annonces de Mme Pénicaud ), il y a bientôt 14 jours.

Or, mon employeur m'indique que la convention collective régissant mon emploi stipule que la prévoyance s'appliquant à l'arrêt maladie est dégressive ( 2 mois pleins, puis dégressivité):

Mon patron me dit que la CPAM paiera 50 % de mon salaire net et que l'employeur payant le reste et sachant que j'ai déjà bénéficié de 2 mois pleins, je n'aurai pas au final les 90 % du salaire net escomptés.

Est-ce exacte?

La reprise du travail (même si elle n'était que d'une semaine) ne remet-elle pas à zéro le fait d'avoir bénéficié de 2 mois pleins ?

C'est plutôt dur, parce que, sur le coup, s'il n'y avait pas eu de confinement, j'aurais travaillé tout à fait normalement sans rien demander à personne.

Vous en remerciant d'avance pour vos réponses.

P.B

Par **Visiteur**, le **25/04/2020** à **22:02**

Juste pour faire remonter votre question en visibilité, en espérant pour vous une réponse  
Merci de la part de Legavox, d'être venu.